

INDICATEUR B1 : QUELS SONT LES EFFECTIFS SCOLARISÉS ?

DÉFINITIONS

EFFECTIFS

Élèves ou étudiant·es fréquentant un établissement de l'enseignement fondamental, secondaire ou supérieur organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), en ce y compris l'enseignement de promotion sociale. Au niveau secondaire, les données comprennent également les formations en apprentissage (ex. : IFAPME).

CITE

La Classification internationale type de l'éducation (CITE) appartient à la famille des classifications internationales économiques et sociales des Nations Unies, appliquées aux statistiques à l'échelle mondiale pour la collecte, la compilation et l'analyse de données comparables internationalement. La CITE est la classification de référence permettant d'organiser les programmes éducatifs et les certifications correspondantes par niveau d'éducation et par domaines d'études. La CITE est le produit d'un accord international adopté formellement par la Conférence générale des États membres de l'UNESCO.

MÉTHODOLOGIE

Dans les graphiques et tableaux publiés par l'OCDE dans *Regards sur l'éducation 2022*, seuls les pays (et donc la Belgique) sont présentés. Dans le présent indicateur, les informations pour la Wallonie, la Région Bruxelles-Capitale (RBC) et la FWB (Communauté française) ont été rajoutées à ces graphiques et tableaux.

Pour les sources et méthodologies des données issues de « *Regards sur l'éducation* », le lecteur ou la lectrice se référera à la publication (OECD (2022), *Regards sur l'éducation 2022 : Les indicateurs de l'OCDE*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/8b532813-fr>). Seront décrites pour chaque graphique ou tableau, le cas échéant, les sources, limites ou méthodologies des calculs effectués pour la Communauté française.

Tous les graphiques ou tableaux ne sont pas repris. Seuls ceux pour lesquels les données étaient disponibles et/ou pertinentes ont été recalculés.

Pour la FWB, comme pour la Belgique, les données concernent l'année scolaire/académique 2019-2020.

TABLEAU B1.3 – ÉVOLUTION DU TAUX DE SCOLARISATION DES 17-20 ANS, SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT (2020)

DÉFINITIONS

Tertiaire

Il s'agit de l'enseignement supérieur, soit les niveaux 5, 6, 7 et 8 de la CITE de 2011.

En FWB, les formations des niveaux 5 à 8 peuvent être dispensées en tout ou en partie par les universités, les hautes écoles, les écoles supérieures des arts et les établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale.

Deuxième cycle du secondaire

Le deuxième cycle du secondaire correspond au niveau 3 de la CITE. En FWB, cela correspond au 2^e et 3^e degré de l'enseignement secondaire (à l'exception des 7^e années) ainsi qu'à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

Post-secondaire non tertiaire

Le post-secondaire non tertiaire correspond au niveau 4 de la CITE. En FWB, cela correspond aux 7^e années de l'enseignement secondaire ainsi qu'au 4^e degré de l'enseignement secondaire.

SOURCES

- » Collecte de données UOE pour la FWB (collecte de données annuelle commune à l'UNESCO, l'OCDE et EUROSTAT) pour les données de la population étudiante
- » Données STATBEL pour la population démographique
- » Comme pour les indicateurs de l'enseignement de la FWB¹, la population démographique de la FWB : (Wallonie-Communauté germanophone) + 90% de la RBC
- » OECD (2022), Regards sur l'éducation 2022 : Les indicateurs de l'OCDE, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/8b532813-fr>

CALCULS POUR LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

- » ARES

REMARQUES

Les données servant de base à la collecte UOE proviennent de sources différentes : SATURN, CReF, MFWB, etc.

Aucune donnée n'est collectée en FWB sur l'enseignement privé indépendant. Seuls sont pris en compte les étudiant·es fréquentant un établissement organisé ou subventionné par la FWB.

Les données par âge ne sont pas disponibles pour la population étudiante de l'enseignement de promotion sociale. Dans la collecte UOE, tous les étudiants et étudiantes de l'enseignement de promotion sociale sont classés dans la catégorie «âge inconnu», ce qui peut potentiellement sous-estimer la scolarisation par âge. C'est pourquoi l'OCDE ne calcule pas le taux de scolarisation par âge pour le 2^e cycle du secondaire professionnel. Le taux de scolarisation calculé pour la FWB ne prend, de ce fait, pas en compte les étudiant·es de promotion sociale.

¹ Avis du Comité statistique du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles : octobre 2011

TABLEAU 1 : Effectif inscrit à temps plein ou partiel dans le réseau public et privé

LÉGENDE

- » a = les données de la catégorie sont sans objet
- » m = les données ne sont pas disponibles - elles sont soit manquantes, soit l'indicateur n'a pas pu être calculé en raison du nombre limité de répondant·es

	ÂGE 17				ÂGE 18				ÂGE 19				ÂGE 20			
	2 ^E CYCLE DU SECONDAIRE		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	2 ^E CYCLE DU SECONDAIRE		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	2 ^E CYCLE DU SECONDAIRE		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	2 ^E CYCLE DU SECONDAIRE		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire
	General	Prof.			General	Prof.			General	Prof.			General	Prof.		
Australia	82	6	1	2	21	11	2	34	3	13	3	48	2	12	3	50
Austria	24	50	0	13	12	33	1	29	3	19	1	32	1	10	1	32
Belgium	42	m	0	1	11	m	2	40	3	m	3	53	2	m	4	56
FWB	47	45	0	1	15	36	2	33	5	23	5	51	1	12	5	55
Canada	72	m	m	3	18	m	m	38	6	m	m	45	3	m	m	46
Chile	64	28		0	21	12	a	31	6	4	a	51	3	1	a	52
Colombia	22	8	0	13	12	3	0	23	6	1	0	27	3	0	0	28
Costa Rica	m	m	a	1	m	m	a	9	m	m	a	13	m	m	a	14
Czech Republic	m	66	m	0	m	59	m	1	m	33	m	26	m	11	m	44
Denmark	67	14	a	0	72	15	a	1	40	14	a	6	12	13	a	17
Estonia	65	24	0	0	63	22	0	1	17	13	1	25	3	8	2	35
Finland	53	43	0	0	52	43	0	1	9	20	0	14	3	14	0	25
France	59	32	0	6	11	18	0	51	2	8	0	57	0	5	0	25
Germany	51	19	4	1	33	24	8	9	12	23	11	22	3	18	13	30
Greece	69	m	0	2	3	m	1	52	1	m	12	54	0	m	14	52
Hungary	42	44	0	0	37	28	5	6	13	8	15	25	4	3	10	34
Iceland	78	13	0	0	71	11	0	1	34	10	0	14	15	8	1	24
Ireland	86	4	0	3	44	10	2	25	2	9	4	53	0	4	5	55
Israel	54	37	0	1	10	7	1	9	1	0	1	14	1	0	1	16
Italy	45	47	0	0	38	41	0	5	5	14	0	37	1	5	0	41
Japan	76	21	0	0	2	0	1	m	1	0	0	m	m	m	m	m
Korea	65	14	a	1	11	2	a	64	0	0	a	78	0	0	a	70
Latvia	58	33	0	1	56	29	0	5	10	25	2	39	4	6	3	48
Lithuania	78	15	0	1	72	16	1	6	4	14	7	46	2	3	6	50
Luxembourg	34	43	0	0	24	45	0	2	6	33	0	6	2	20	0	9
Mexico	35	21	a	5	10	7	a	25	3	2	a	32	1	1	a	32
Netherlands	33	43	a	8	13	44	a	27	3	34	a	40	1	23	a	46
New Zealand	74	8	4	2	18	8	10	29	3	6	11	39	1	4	11	41
Norway	54	41	0	0	62	59	0	0	7	32	0	18	5	16	0	34
Poland	43	50	0	1	44	46	0	3	8	35	2	34	6	3	5	47
Portugal	57	35	0	0	20	27	0	34	7	14	0	44	3	7	0	47
Slovak Republic	27	55	0	1	26	51	2	2	11	23	4	21	1	5	3	34
Slovenia	33	63	a	0	32	59	a	1	4	26	a	56	1	13	a	58
Spain	65	22	0	0	15	19	0	41	6	13	0	51	3	8	0	51
Sweden	65	32	0	0	62	32	0	1	16	12	1	15	12	8	1	22

	ÂGE 17				ÂGE 18				ÂGE 19				ÂGE 20			
	2 ^E CYCLE DU SECONDAIRE		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	2 ^E CYCLE DU SECONDAIRE		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	2 ^E CYCLE DU SECONDAIRE		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	2 ^E CYCLE DU SECONDAIRE		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire
	General	Prof.			General	Prof.			General	Prof.			General	Prof.		
Switzerland	35	54	0	0	26	51	1	5	14	33	1	13	7	17	1	23
Türkiye	46	36	a	0	13	12	a	13	6	4	a	34	4	2	a	48
United Kingdom	40	39	a	3	4	21	a	38	0	13	a	48	0	8	a	49
United States	89	a	0	2	29	a	2	40	5	a	3	53	0	a	3	50
OECD average	55	31	0	2	30	25	1	19	8	15	2	35	3	8	2	39
EU22 average	52	37	0	2	35	33	1	16	9	20	3	34	3	9	3	40